

La Cycl'Roquefort (12 Aveyron) organisée par Le Vélo d'Alcas(VDA)

REGLEMENT DE LA CYCLO

Art 1 : Organisation :

La Cycl'Roquefort est une épreuve sportive sur route ouverte à tous, femmes, hommes, handisport, licenciés ou non, à partir de 18 ans sur les parcours chronométrés. Possibilité aux participants de 17 ans de participer sur le parcours de 100 km chronométré avec autorisation parentale. Pour la rando, parcours non chronométré, possibilité de participer à partir de 16 ans (autorisation parentale pour les mineurs). **L'engagement est ferme et définitif.**

Art 2 : Inscriptions en ligne

Les inscriptions se feront à partir du 1 mars sur le site d'ATS SPORT (www.ats-sport.com) et sur sportsnconnect (www.sportsnconnect.com).

Il y a aura 3 prix progressifs pour le 145km et le 100km (comprenant un repas):

-25€ jusqu'au 31 mai 2021*

-30€ jusqu'au 15 août 2021*

-37€ jusqu'au 3 septembre 2021*

-40€ sur place.*

Pour la rando un tarif de 25€ sera appliqué (comprenant un repas).

Les inscriptions seront closes **le vendredi 3 septembre à 12h.**

Des inscriptions sur place seront possibles le samedi de 14h à 19h, dans la limite des places disponibles.

*Pour les non-licenciés une participation de 2€ supplémentaire comprenant l'assurance sera demandée au moment de l'inscription.

Art 3 : Inscription de groupe

Les clubs pourront bénéficier d'un tarif de groupe avec une remise de 15% à partir de 5 personnes d'un même club et de 20% à partir de 10 personnes. Disponible jusqu'au 15 août 2021

Pour bénéficier de cette remise rendez-vous dans l'onglet « je rejoins un groupe » sur www.ats-sport.com.

Art 4 : Retrait des dossards

Le retrait des dossards se fera à la salle des fêtes de Roquefort sur Souzou le samedi de 14h à 19h et le dimanche matin de 6h30 à 8h.

Art 5 : Obligations des concurrents

Le respect du code de la route, des autres usagers et de l'environnement sont impératifs. Les concurrents doivent respecter les arrêtés préfectoraux ou municipaux des localités traversées. Ils doivent connaître la réglementation en matière d'assurances concernant les manifestations sportives. Ils doivent fournir la preuve de leur aptitude à la pratique du sport cycliste de compétition (voir rubrique inscriptions).

Le port du casque à coque rigide est obligatoire. Toute personne qui l'ôterait s'exclurait de la manifestation. Le matériel utilisé (cadre, roues, guidon.....) devra être en conformité avec les règles définies par l'UCI.

Art 6 : Interdictions

Les voitures suiveuses particulières ou de club sont interdites sur l'épreuve sous peine d'exclusion immédiate.

Art 7 : Droit de l'organisateur

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement en cas de force majeure ou problèmes de sécurité, et de limiter le nombre de participants. La plaque de cadre avec puce électronique, devra être fixée avant le départ, et rendue à l'issue de la compétition, sous peine de facturation.

Art 8 : Droit à l'image

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978 (CNIL), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de dossard.

VDA (Le Vélo d'Alcas) association loi 1901 qui organise cette cyclo sportive se réserve le droit d'utiliser des photos et des vidéos réalisées lors de l'épreuve, pour la presse, le site internet de La Cycl'Roquefort ou des supports de promotion de l'épreuve. Les images peuvent être également utilisées par les sponsors de l'épreuve à des fins lucratives pour VDA. Tout concurrent s'engage lors de son inscription à céder à VDA tout droit à l'image dans le cadre des actions mentionnées ci-dessus.

Tout engagement implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Art 9 : Récompenses

Seront récompensés, les trois premiers de chaque parcours chronométrés (hommes et femmes) ainsi que le premier de chaque catégorie et le club le plus représenté. La distribution des récompenses aura lieu pendant le repas servi à l'arrivée aux environs de 14h30.

ORGANISATION

Motards, voitures ouvertes, voiture balai, ambulances.

Circuits entièrement fléchés et carrefours sécurisés par des signaleurs.

2 médecins et 8 Secouristes sont positionnés sur les parcours.

Chronométrage électronique : ATS SPORTS

2 Ravitaillements sur le 145 km et 1 sur les 2 autres parcours.

Douches possibles à l'arrivée à la salle polyvalente de Roquefort hors problème sanitaire.

Repas chaud servi contre remise du « ticket repas » délivré lors des formalités de remise des dossards.

Départ de Roquefort neutralisé sur 4 km. Départ réel à Tournemire.

CATEGORIES

L'âge de chacun est déterminé par rapport à l'année de naissance sauf pour les 18 ans, 17 ans et 16 ans dont l'âge doit être révolu le jour de l'épreuve.

W1 Femmes **18 à 39 ans**

C Hommes **40 à 49 ans**

W2 Femmes **40 à 49 ans**

D Hommes **50 à 59 ans**

W3 Femmes **50 ans et +**

E Hommes **60 à 64 ans**

A Hommes **18 à 29 ans**

F Hommes **65 ans et +**

B Hommes **30 à 39 ans**

H Handisport individuel tout âge

G Hommes **17 ans**

F Femmes **17 ans**

K Tandem mixte ou non – tout âge

DIPLOMES

Edition du diplôme par le participant sur internet.